

J CAPITAL DE 2.100.000 F SIREN NANTERRE 326 717 642

11, RUE DE NORMANDIE 92600 ASNIÈRES TÉL. (1) 47,90,28,79



Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche d'Ile-de-France REG. AU-2539-84-01

152 RUE DE PICPUS TÉLÉPHONE 43.44.33.30

PARIS 12e

03/88

DESCRIPTION DES VÉHICULES MOTO-GUZZI

0 - GÉNÉRALITÉS

- 0.1) CONSTRUCTEUR : SEIMM S.p.A. 22054 MANDELLO DEL LARIO 0.1.1) REPRÉSENTANT ACCRÉDITÉ EN FRANCE : SICEM 11, 92600 ASNIÈI COMO) ITALIE e Normandie
- MARQUE: MOTO-GUZZI.
- GENRE : Motocyclette. 0.3.1) PUISSANCE DÉCLARÉE DE LA MOTOCYCLETTE (Kw) : 56,7.
- 0.5) PUISSANCE ADMINISTRATIVE : 9 CV.

1 - CONSTITUTION GÉNÉRALE

- 1.1) NOMBRE D'ESSIEUX ET DE ROUES : 2 .
 1.1.1) EMPLACEMENT DE LA ROUE MOTRICE : Arrière .
 1.1.2) EMPLACEMENT DE LA ROUE DIRECTRICE : Avant .
 1.2) DIMENSIONS DES PNEUMATIQUES : AV. = 100/ 90 V 18 .
 AR. = 120/ 90 V 18 .
 1.3) CONSTITUTION DU CADRE : tubes d'acier soudés .
 1.4) EMPLACEMENT ET DISPOSITION DU MOTEUR : à la partie inférieure du cadre .

2 - POIDS ET DIMENSIONS (kg et mm)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers

- l'arrière.
 2.1) POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE : 440 kg.
 2.2) POSSIBILITÉ D'ATTELAGE D'UN SIDE-CAR : oui, avec autorisation du constructeur et réception à titre isolé par le service des mines.
 2.4) CHARGE MAXIMALE ADMISSIBLE :
 2.4.1) SUR L'ESSIEU 1 : 170 kg.
 2.4.2) SUR L'ESSIEU 2 : 276 kg.

- 2.6)
 2.7) EMPATTEMENT: 1.514 mm.
 2.8) POIDS A VIDE DU VÉHICULE EN ORDRE DE MARCHE: 2.8.0) TOTAL: 246 kg.
 2.8.1) SUR L'ESSIEU 1: 118,5 kg.
 2.8.2) SUR L'ESSIEU 2: 127,5 kg.
 2.9) PORTE-A-FAUX AVANT: 286 mm.
 2.10) PORTE-A-FAUX AVANTE: 375 mm.
 2.11) LONGUEUR HORS-TOUT: 2.175 mm.
 2.12) LARGEUR HORS-TOUT: 670 mm.

3 - MOTEUR

- 3.1) DÉNOMINATION: VV.
 3.1.1) MARQUE: MOTO GUZZI.
 3.2) DESCRIPTION GÉNÉRALE:
 3.2.1. TYPE: combustion interne à piston en mouvement alternatif et vilebrequin.
 3.2.2) CYCLE: allumage commandé.
 3.2.3) NOMBRE DE TEMPS: 4.
 3.3) NOMBRE ET DISPOSITION DES CYLINDRES: 2 en V à 90°

 2.4) DIMENSIONE.

- 3.2.3) NOMBRE DE TEMPS: 4.

 3.4) NOMBRE ET DISPOSITION DES CYLINDRES: 2 en V à 90°

 3.4) DIMENSIONS:
 3.4.1) ALÉSAGE (mm): 88.
 3.4.2) COURSE (mm): 78.
 3.4.3) CYLINDREE cm³: 948.8.

 3.5) RAPPORT VOLUMÉTRIQUE DE COMPRESSION: 10: 1.
 3.6) PUISSANCE NETTE MAXIMALE DÉCLARÉE DU MOTEUR (kW): 58,2.

 3.7) RÉGIME DE PUISSANCE MAXIMALE (tr/ mn): 7.400.

 3.8) RÉGIME DE CUPLE MAXIMAL (tr/ mn): 6.250.

 3.10) RÉGIME DE COUPLE MAXIMAL (tr/ mn): 6.250.

 3.11) CARBURANT UTILISÉ: super carburant.

 3.12) RÉSERVOIR DE CARBURANT: 24 litres.

 3.13) MODE D'ALIMENTATION DU MOTEUR: 1 carburateur par cylindre.

 3.14) TYPE DE FILTRE A AIR: sec.

 3.15) ALLUMAGE: bougies, bobine, par rupteur.

 3.16) TENSION D'ALIMENTATION DES CIRCUITS ÉLECTRIQUES (volts): 12 V.

 3.17) DISPOSITIF D'ANTIPARASITAGE: oui.

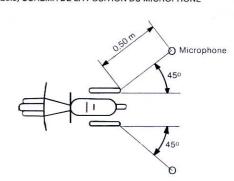
 3.19) NOMBRE DE SILENCIEUX D'ÉCHAPPEMENT: 2.
 3.19.1) DESCRIPTION: 1 échappement par cylindre.

 3.19.2) REFÉRENCE: MOTO-GUZZI T28: "Tuyau collecteur.
 MOTO-GUZZI S281 Silencieux.

 3.20) NIVEAU SONORE AU POINT FIXE:
 3.20.1) VALEUR DU NIVEAU SONORE (dBa): 91.

 3.20.2) RÉGIME DE ROTATION CORRESPONDANT (tr/ mn): 3.750.

3.20.3) SCHÉMA DE LA POSITION DU MICROPHONE



4 - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- PE DE BOITE DE VITESSES : mécanique à 5 rapports avant. 1) EMPLACEMENT DU (OU DES) LEVIER(S) DE COMMANDE : sélecteur au pied
- 4.2)
- gauche.
 D'EMBRAYAGE : multidisques à sec.
 MODE DE COMMANDE : levier à main gauche.
 TRANSMISSION ENTRE LA BOITE DE VITESSES ET LES ROUES : arbre 4.3)
- ICATION DE LA TRANSMISSION : USIONS ET CIRCONFÉRENCE DE ROULEMENT DES PNEUMATIQUES :

120 x 90 V 18. ence : 2010 mm.

4.4.2) DÉMU CATIONS ET VITESSES À 1000 tr/ mn :

Combinalson des vitesses	Démultiplica- tion primaire	Boîte de vitesse	Démultipli- cation secondaire	Démultiplica- tion totale	Vitesses à 1 000 tr/ mn (en km/ h)
1ère 2ème 3ème 4ème 5ème	1,235	2,000	4,714	11,647	10.35
		1,388		8,088	14,91
		1,047		6,101	19,76
		0,869	***	5,064	23,81
	1 10	0.750		4,368	27,60

- VITESSE MAXIMALE (km/ h) : 10 environ.
- INDICATEUR DE VITESSE : oui. COMPTEUR KILOMÉTRIQUE : ou

5 - SUSPENSION

- 5.1) AVANT : fourche télescopique hydra<mark>vlique</mark> avec ressorts hélicoïdaux 5.2) ARRIÈRE : bras oscillant avec amortisseurs bydrauliques et ressorts bydrauliques et ressorts hélicoïdaux.

6 - DIRECTION

6.1) TYPE DE DIRECTION : directe sur fourche te lescopique.

7 - FREINAGE

- - ment le frein avant droit

- 7-PREINAGE
 7.1) FREIN DE SERVICE: 2 disques à l'avant et 1 disque à l'arrière.
 7.1.1) COMMANDE DU FREIN DE SERVICE:
 1 levier à main droite commande hydrauliquement le fr.
 1 pédale au pied droit commande hydrauliquement le et le frein arrière.
 7.2.1 RÉPARTITEUR DE FREINAGE: non.
 7.2.1) DISPOSITIF ANTI-BLOQUEUR DE ROUES: non.
 7.3.1 FREIN DE SECOURS: par indépendance des freins à main et à FREIN DE STATIONNEMENT: sans.
 7.5.1 FREIN DE STATIONNEMENT: sans.
 7.5.1) FREIN DE SERVICE: fluide hydraulique.
 7.5.2) FREIN DE SECOURS: fluide hydraulique.
 7.6.4 ASSISTANCE DU FREIN DE SERVICE: non.

- 7.7) RÉSERVOIR DE FLUIDE OU D'ÉNERGIE : 1 réservoir sur le guidon pour le frein à man et réservoir fixé sur le cadre au-dessus de la pédale de frein à pied.
 7.7.1) NODE D'ALARME POUR LES DÉFAILLANCES : témoin lumineux rouge sur
 - le gui 7.7.2) PARA frein 7.7.3) MOD n. TRE MESURÉ POUR L'ALARME : baisse de fluide sur le circuit du

CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ALARME : non. TYPES DE FE

VICE

7.8.1) FREIN DE 7.8.1.1) SU 7.8.1.2) SU SSIEU 1 : disques. SSIEU 2 : disque.

7.8.2) FREIN DE SECOU isque(s).

8 - CARROSSERIE

CARROSSERIE: solo.

CARÉNAGE : intégral. 8.2.1) DESCRIPTIF : polyester et bulle en polycarbonate. Nombre de places assises : 2.

8.3)

9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.8

FEUX DE ROUTE : 1.
FEUX DE CROISEMENT : 1 incorporé au feu de route.
FEUX DE POSITION AVANT : 1 incorporé au feu de route.
FEUX ROUGE ARRIÈRE : 1.
INDICATEURS DE CHANGEMENT DE DIRECTION :
9.5.1) AVANT : 2, indépendants.
9.5.2) ARRIÈRE : 2, indépendants.
FEUX STOP : incorporé au feu arrière.
ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION : incorporé au feu arrière.
DISPOSITIFS RÉFLÉCHISSANTS :
9.8.1) ARRIÈRE : 1.
9.8.2) LATERAUX : non.
FEUX DE DÉTRESSE : par fonctionnement simultane des indicateurs de changement de direction. 9.9)

10 - DIVERS

10.1) ACCESSOIRES:
10.1.3) RÉTROVISEURS: 1.
10.1.4) AVERTISSEURS SONORES: 2.
10.1.5) DISPOSITIF ANTI-VOL: par blocage de direction.

10.2) MARQUES D'IDENTITÉ : 10.2.1) EMPLACEMENT DE LA PLAQUE CONSTRUCTEUR : co 10.2.2) EMPLACEMENT DE LA FRAPPE A FROID DU NUMÉRO D ENTIFICATION:

colonne de direction.

10.2.3) STRUCTURE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION : type VV su
à 5 chiffres.

10.2.4) LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION : commence à 14800.

10.2.5) IDENTIFICATION DU MOTEUR : gravé sur le côté gauche du

PROCES-VERBAL DE RÉCEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du Représentant du constructeur SICEM - 11, rue de Normandie 92600 ASNIERES que le véhicule Nº 14813 présenté comme prototype des véhicules de marque : MOTO GUZZI - Type(s) et version (s) : VV satisfait aux dispositions des articles R.169, R.170 et R.172 à R.182 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à : 14800

Fait à Montlhéry, le 16 mars 1988 L'Ingénieur des T.P.E. (Mines) Signé : CHAPUT

Vu et approuvé Enregistré sous le № AU-2539-84-01 Fait à Paris, le 16 mars 1988 Pour le Directeur Régional de l'Industrie et de la Recherche d'Ile de France L'Ingénieur des T.P.E. (Mines) Signé : D. PIERRE

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, SICEM - 92600 ASNIERES, représentant dûment accrédité de SEIMM MANDELLO DEL LARIO - ITALIE, constructeur, certifie :

a) que le véhicule :

1 - GENRE : MTTE.

2 - MARQUE : MOTO-GUZZI.

3 - TYPE : VV.

4 - NUMÉRO D'ORDRE DANS LA SÉRIE OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION :

5 - CARROSSERIE : solo.

6 - SOURCE D'ÉNERGIE : ES.

7 - PUISSANCE ADMINISTRATIVE: 9 CV.

8 - NOMBRE DE PLACES ASSISES (y compris le conducteur) : 2.

9 - DIMENSIONS : (sans objet).

10 - POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE: 440 kg.

11 - POIDS A VIDE EN ORDRE DE MARCHE DU VÉHICULE DE BASE : 246 kg.

12 - POIDS TOTAL ROULANT AUTORISÉ : néant.

13 - CHARGE UTILE DU VÉHICULE DE BASE : (sans objet).

14 - NIVEAU SONORE DE RÉFÉRENCE : 91 dB (A).

15 - RÉGIME DE ROTATION DU MOTEUR LUI CORRESPONDANT : 3.750 tours/ minute.

est entièrement conforme au type et à la version décrits plus haut, et peut de ce fait être immatriculé sans réception complémentaire.

b) que ce véhicule sort de nos usines (magasins) le

pour être livré à

(Nom et adresse de l'acheteur, ou à défaut, du concessionnaire)

Fait à

. le

Numéro d'immatriculation (à remplir par la Préfecture) :

NOTA: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62 et R.69 à R.81 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire, doit faire l'objet :

d'une déclaration à la Préfecture

cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.

ATTESTATION DE DÉDOUANEMENT

Nous soussignés SICEM - 11, rue de Normandie - 92600 Asnières, attestons que le véhicule dont les caractéristiques figurégulièrement mis à la consommation dans les conditions fixées par la réglementation douanière. Dispense de visa accord au certificat de conformité ci-dessus a été décision No 2555 en date du 14 juin 1983 le Directeur Général des Douanes et Droits Indirects par le L Fait le :

> Cache gnature: